

ANNEXE I
RÉFÉRENTIEL MÉTIER ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ
Définition

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques de production au cours d'une prise en charge éducative et sociale.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs : sociaux, médicaux, économiques...

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap ;
- en situation de dépendance ;
- en souffrance physique ou psychique ;
- en difficulté sociale et familiale ;
- en voie d'exclusion ;
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

Référentiel métier

Le métier d'éducateur technique spécialisé recouvre trois grands domaines d'activité :

- accompagnement éducatif ;
- formation professionnelle ;
- encadrement technique de la production.

Fonction 1. - L'accompagnement éducatif

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
1.1. Contribuer à la mission institutionnelle par la mise en oeuvre d'activités techniques et professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les enjeux institutionnels ; - Participer au projet global de prise en charge au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ; - Traduire de façon opérationnelle et technique les missions institutionnelles ; - Elaborer et conduire un projet d'actions éducatives ; - Evaluer le projet dans ses différentes phases ; - Rendre compte de son action et de l'évolution des personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse institutionnelle ; - Méthodologie, démarche et évaluation de projet ; - Outils et instances de la vie collective ; - Missions, fonctions et rôles des différents intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle.
1.2. Développer une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la(les) situation(s), problème(s) de la personne - Repérer les potentialités des personnes ; - Individualiser la proposition d'activités au sein d'un groupe ; - Adapter les activités en fonction de l'évolution des personnes ; - Mettre en relation l'évolution des capacités techniques de la personne et son évolution globale ; - Analyser et prendre de la distance à l'égard de son action professionnelle dans le cadre de sa relation à l'autre et au groupe ; - Réagir avec pertinence à des situations d'urgence, de conflit, d'agressivité ou de violence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de l'observation et de l'analyse des éléments recueillis ; - Techniques de l'entretien ; - Développement psychoaffectif et cognitif ; - Processus du vieillissement de l'être humain ; - Les grands courants éducatifs et pédagogiques ; - Indicateurs et conduites à tenir face aux phénomènes de maltraitance.
1.3. Accompagner et aider une personne à s'insérer dans un univers professionnel, technique et social.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources locales en matière de partenariat ; - S'inscrire ou construire un maillage opérationnel ; - Elaborer et conduire un parcours d'insertion adapté ; - Associer les familles au projet professionnel et technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des différents handicaps, inadaptations, pathologies et difficultés que peuvent présenter les personnes.
1.4. Créer une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'établissement des relations interpersonnelles ; - Animer l'espace social créé ; - Identifier un objet fédérateur pour l'action du groupe - Prévenir et gérer les phénomènes de violence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de réunion et de groupe ; - Dynamique de groupe ; - Indicateurs et conduites à tenir face aux phénomènes de maltraitance.

Fonction 2. - Formation professionnelle

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
<p>2.1. Développer une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un dispositif de formation professionnelle : construction, mise en oeuvre et évaluation d'une progression d'apprentissages professionnels adaptée à la population accueillie ; <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre et évaluer une séquence d'apprentissage adaptée aux personnes accueillies ; - Assurer le suivi individualisé et évaluer les apprentissages réalisés par la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogies de l'apprentissage ; - Pédagogies spécialisées ; - Les progressions techniques ; - Encadrement d'une séquence d'apprentissage ; - Dispositifs et certifications du système scolaire et de la formation pour adultes.
<p>2.2. Structurer un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Initier les personnes au droit du travail ; - Développer le contact des personnes avec les professionnels et entreprises du milieu ordinaire ; - Instaurer des règles et des habitudes conformes au monde du travail ordinaire ; <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre les règles de l'art du métier ; - Transmettre une culture professionnelle et technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs et contrats d'apprentissage ; - Les référentiels métiers ; - Dimensions anthropologique, économique et sociale du travail ; - Construction identitaire et affiliation sociale.
<p>2.3. Inscrire le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et organiser des parcours de formation professionnelle adaptés aux personnes et aux ressources de l'environnement ; - Développer des temps d'apprentissage pour les personnes accueillies dans le milieu du travail ordinaire ; - Adapter les dispositifs et choix de formation au regard des évolutions des pratiques professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs et contrats d'apprentissage ; - Les acteurs de la formation professionnelle ; - Les référentiels métiers ; - Notion de partenariat.

Fonction 3. - Encadrement technique de la production

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
3.1. Structurer l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les postes de travail ; - Evaluer les capacités techniques des personnes ; - Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ; - Adapter l'outil de travail aux personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ergonomie ; - Techniques de manutention ; - Hygiène et sécurité au travail ; - Prévention des accidents ; - Méthodes d'organisation d'un travail adapté.
3.2. Gérer, organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique.	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les apprentissages professionnels aux nouvelles technologies ; - Organiser des séquences de formation aux nouvelles machines et technologies ; - Mettre en place une activité de production adaptée ; - Répartir les tâches en fonction des capacités des personnes ; - Adapter les aspects rentabilité / productivité aux besoins et capacités des personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des processus et milieux économiques locaux ; - Gestion : budget, coût de production, devis, gestion des stocks ; - Les logiques de production ; - Méthodes d'organisation d'un travail adapté ; - Les stratégies commerciales ; - Organisation d'un travail adapté - Techniques de maintenance du matériel ; - Techniques de manutention.
3.3. Encadrer, organiser et animer une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la coopération entre les membres d'une équipe ; - Prévenir les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes d'organisation d'un travail adapté ; - Techniques de management.